

Formations des autres fonctions



Formation initiale des Cadres intermédiaires	32
La VAE pour les certifications de Coordinateur	38
Formation des cadres de direction	42
Formation des adjoints en pastorale scolaire	44
Formation des Directeurs Délégués aux Formations Professionnelles et Technologiques DDFPT	46
Parcours initial des Chargés de Mission	48

Formation initiale des Cadres intermédiaires

Un parcours certifiant accompagnant la prise de responsabilité

public

- Cadres de direction dans l'enseignement général, technique et/ou professionnel
- Directeurs délégués aux Formations professionnelles et technologiques
- Responsables SEGPA
- Chargés de mission en direction diocésaine

Parcours de formation

L'ECM met en place un parcours de formation initiale ouvert aux personnes exerçant ou se préparant à exercer une responsabilité en établissement scolaire :

adjoints, responsables d'unité pédagogique, responsables SEGPA, Directeurs délégués aux Formations Professionnelles et technologiques...

Cette formation prépare à la certification de niveau 7 « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation » enregistrée au RNCP par décision de France Compétences du 19 avril 2021.



Afin de tenir compte de la spécificité des responsabilités exercées, plusieurs parcours sont proposés :

Un parcours pour les adjoints en établissement scolaire et les responsables SEGPA

Un parcours pour les Directeurs Délégués aux Formations Professionnelles et technologiques (DDFPT)

Un parcours pour les chargés de mission en direction diocésaine

TÉMOIGNAGE FORMATION DES AUTRES FONCTIONS

« Je repars avec des outils qui vont me permettre de faciliter la mise en œuvre des décisions et de mieux accompagner les équipes ».

Présentation de la certification de « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation »

Certification professionnelle inscrite au RNCP, niveau 7 / code NSF 333p
code 35554 - par décision de France Compétences du 19 avril 2021

À qui s'adresse la certification ?

La certification s'adresse à des personnes se destinant à des fonctions de management opérationnel et stratégique dans les champs de l'éducation, de l'enseignement et de la formation.

La particularité de la mission du coordinateur opérationnel est de collaborer étroitement à la mission du dirigeant d'une organisation éducative scolaire et/ou de formation : il assiste et conseille la direction générale, participe à l'élaboration des choix stratégiques, assure, par délégation, la responsabilité entière de projets ciblés et coordonne pour cela une équipe travaillant sous sa responsabilité. Il peut représenter le dirigeant.

Le coordinateur opérationnel exerce les activités principales suivantes, quel que soit son terrain privilégié d'exercice (pédagogique, éducatif, financier, technique, communication, animation de réseau) :

D'une part dans le cadre d'une mission d'expertise au sein d'un secteur d'activité dont il a la responsabilité entière par délégation du dirigeant :

- Coordination du secteur d'activité et mise en œuvre d'un plan d'action
- Pilotage de projets

D'autre part dans le cadre d'une mission d'appui à la direction générale :

- Conseil et assistance au dirigeant sur les questions générales de gestion interne et de représentation externe de l'organisation
- Participation à l'élaboration et à la conduite de choix stratégiques de l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens

Extrait du dossier enregistré au RNCP

À qui s'adresse la certification ?

La formation accompagne le processus de prise de responsabilité.

La certification vise à évaluer les compétences du coordinateur opérationnel à :

Identifier et s'approprier les valeurs de l'organisation et le type de management du dirigeant afin d'inscrire son action dans le cadre de sa délégation, avec loyauté, tout en conservant son identité professionnelle propre.

Agir en situation complexe en développant une capacité d'analyse réflexive indispensable à la mise en œuvre d'un management stratégique référé à une éthique.

Faire preuve d'expertise et d'une visée prospective dans la coordination du secteur dont il a la charge et dans la conduite des projets.

Information sur la certification de « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation » et les modalités de son obtention

La validation de la certification professionnelle de « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation » sera acquise par :



➤ **Par la voie de la formation :** la validation d'un écrit professionnel visant principalement à attester de la capacité du candidat à mobiliser de manière coordonnée les compétences de l'ensemble des quatre différents blocs de compétences en témoignant d'une action professionnelle autonome, éthique et responsable.

➤ **Par la voie de la VAE :** La preuve de la capacité du candidat à mobiliser de manière coordonnée les compétences de l'ensemble des quatre différents blocs de compétences en témoignant d'une action professionnelle autonome, éthique et responsable.

Les blocs de compétences 3 et 4 ne peuvent être attestés qu'en situation professionnelle réelle de manière à ce que la mission d'appui puisse être analysée.

Il est également possible de préparer et de valider les Blocs de façon indépendante.

Cette possibilité permet au candidat :

- d'étaler la formation sur la durée
- de choisir les Blocs dont il a le plus spécifiquement besoin
- de prendre en compte les acquis antérieurs en ne validant que les Blocs nécessaires et en faisant valoir d'éventuelles équivalences

Il sera alors nécessaire d'en faire la demande au responsable de formation afin qu'une adaptation de la formation soit proposée.

La validation de l'épreuve finale transversale sera nécessaire à l'obtention de la certification.



Tout bloc validé reste acquis et peut être valorisé dans la suite d'un parcours.

➤ Présentation des Blocs de compétences de la certification « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation »

Le référentiel d'activités, de compétences et de certification est construit en référence aux 4 blocs de compétences présentés ci-dessous. Le référentiel présente le descriptif détaillé des compétences et des modalités d'évaluation et de certification, le tableau ci-dessous en présente la synthèse.

bloc 1

Coordonner un secteur d'activité au sein d'une organisation éducative, scolaire et/ou de formation

Compétences génériques attestées

Diagnostic du secteur d'activités et élaboration d'un plan d'actions au service de sa coordination :

- Élaborer un plan d'actions pour son secteur d'expertise à partir d'un diagnostic étayé

Gestion des ressources humaines :

- Mobiliser l'équipe
- Accompagner les collaborateurs

Gestion administrative et financière :

- Assurer la gestion administrative et financière de son secteur d'activité

Modalités d'évaluation

Diagnostic écrit de son secteur d'activité mettant en évidence :

La place du secteur au sein de l'organisation

Le diagnostic pédagogique et éducatif, GRH, administratif et financier

La formulation de préconisations et leur traduction en plan d'action pour le secteur : nouvelles modalités de fonctionnement, formations, GPEC...

L'écrit, de 15 à 20 pages* hors annexes, est évalué par un jury composé d'un formateur et d'un professionnel du secteur d'activité.

bloc 2

Piloter des projets au sein d'une organisation éducative, scolaire et/ou de formation

Compétences génériques attestées

Définition et validation du projet

Concevoir un projet, le faire valider et le promouvoir

Pilotage de la mise en œuvre du projet

Mettre en œuvre le projet

Constituer une équipe projet

Évaluation et capitalisation

Évaluer le projet et dégager des perspectives

Modalités d'évaluation

Conduite de projet

Présentation d'un projet conduit dans le secteur d'activités : présentation de toutes les étapes de l'élaboration à l'évaluation.

Présentation orale et entretien devant un jury composé d'un formateur et d'un professionnel du secteur d'activité.

Modalités de la présentation orale :

La présentation dure de 20 à 30 mn

Un échange de 10 à 20 mn est prévu ensuite

bloc 3

Conseiller et assister le dirigeant dans son domaine d'expertise, dans la gestion interne et la représentation externe d'une organisation éducative, scolaire et/ou de formation

Compétences génériques attestées

Conseil au dirigeant dans son domaine d'expertise :

- Apporter conseil et assistance au dirigeant dans son domaine d'expertise

Collaboration à l'entretien et au développement des partenariats :

- Contribuer au développement de partenariats pour l'organisation

Représentation de l'organisation par délégation du dirigeant dans son environnement territorial et professionnel :

- Participer aux actions de représentation externe de l'organisation dans son domaine d'expertise

Modalités d'évaluation

Présentation d'une situation significative d'appui au dirigeant dans sa mission d'expertise

Présentation orale

d'une situation significative d'appui au

dirigeant donnant à voir la conception du pilotage partagé

de l'analyse distanciée des modes de collaboration.

La situation témoignera d'un pilotage partagé concernant la gestion interne ou externe de l'organisation et rendra compte des objectifs poursuivis, du temps de travail commun avec le dirigeant, de l'articulation entre leurs deux fonctions, et des résultats obtenus.

Présentation orale et entretien devant un jury composé d'un professionnel du secteur d'activité et d'un dirigeant d'une organisation éducative scolaire et/ou de formation qui n'est pas celle du candidat.

La présentation dure de 15 à 20 mn

Un échange de 10 à 20 mn est prévu ensuite.

l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens

Animation et promotion du projet de l'organisation au sein de la structure

- Contribuer en interne à l'animation et à la promotion du projet de l'organisation

Participation au conseil de direction en vue de contribuer à la vie et au pilotage de l'organisation

- Participer de façon active aux instances de direction de l'organisation

Modalités d'évaluation

Présentation ordonnée d'une collecte de preuves professionnelles attestant de la contribution du coordinateur aux décisions et actions stratégiques

Présentation orale et entretien permettant de montrer la diversité des situations dans lesquelles le coordinateur exerce sa mission d'appui au dirigeant.

Présentation orale et entretien devant un jury composé d'un professionnel du secteur d'activité et d'un dirigeant d'une organisation éducative scolaire et/ou de formation qui n'est pas celle du candidat.

La présentation dure de 15 à 20 mn

Un échange de 10 à 20 mn est prévu ensuite.

bloc 4

Contribution aux décisions et actions stratégiques au sein des instances d'une organisation éducative, scolaire et/ou de formation

Compétences génériques attestées

Contribution aux stratégies de l'organisation :

- Participer à l'élaboration et à la conduite de choix stratégiques de

➤ L'épreuve finale transversale (évaluation des 4 blocs de compétences)

Epreuve intégrative permettant d'évaluer la manière dont les compétences des 4 Blocs du référentiel sont intégrées dans la pratique professionnelle

Compétences génériques attestées

L'épreuve vise principalement à évaluer la capacité du candidat à mobiliser de manière coordonnée les compétences de l'ensemble des quatre blocs, dans chacune des deux missions, expertise et appui au dirigeant.

- **Mission d'expertise :** contribution au développement du projet et des valeurs de l'organisation

Agir avec discernement et loyauté au dirigeant en tant que coordinateur expert au service du bien commun

- **Mission d'appui au dirigeant :** transmission des valeurs de l'organisation afin d'inscrire son action en cohérence avec les finalités poursuivies
Incarnier et faire vivre les valeurs de l'organisation

- **Le coordinateur professionnel et autonome :** action éthique et responsable afin d'agir avec pertinence et de garder une posture professionnelle adaptée

Développer une analyse de sa pratique de professionnel autonome et responsable

Modalités d'évaluation

L'épreuve est constituée d'un écrit professionnel présenté dans le cadre d'un oral

Écrit de 50 à 60 pages (Selon les normes fixées par les procédures d'évaluation et de certification),

hors annexes, permettant d'analyser avec réflexivité l'articulation des deux missions.

Cet écrit témoignera de la manière dont le coordinateur exerce sa fonction et sa responsabilité au sein de l'organisation.

Ainsi il prendra appui sur les deux missions (mission d'appui et mission d'expertise) et explicitera le sens, la pertinence et les perspectives de l'action professionnelle exercée.

Présentation orale de l'écrit devant un jury présidé par un membre de la commission de certification et composé pour moitié de professionnels du secteur d'activité.

15 à 20 minutes de présentation orale

30 à 40 minutes d'échange avec le jury

TÉMOIGNAGE FORMATION DES AUTRES FONCTIONS

J'ai pris conscience de l'importance de mon positionnement dans l'appui au dirigeant.

➤ Résultats des certifications éducatifs scolaires et/ou de formation

Le parcours de formation proposé vise la professionnalisation de l'exercice de la responsabilité confiée.

L'ECM a la conviction que le développement de compétences contribue à la réussite de la responsabilité exercée. Ce processus prend appui sur le référentiel d'activités, de compétences et de certification du titre de « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation »

Promotion	Nombre de stagiaires	Pourcentage de stagiaires certifiés	Pourcentage de stagiaires non certifiés
2019-2020	74	94%	6%
2020-2021	60	96%	4%
2021-2022	89	96%	4%
2022-2023	76	97%	3%
2023-2024	81	96%	4%
2024-2025	61	100%	0%

VAE - Pas de candidat à ce jour

➤ 2 voies pour la préparation aux certifications

Préparation aux certifications par voie de la formation

Nos certifications peuvent être préparées par la voie de la Formation

Dans le cadre du parcours de formation initiale organisé sur 2 ans

Dans le cadre d'un parcours personnalisé permettant aux personnes de préparer la certification par Blocs successifs

La formation s'appuie :

Sur les pratiques professionnelles développées et/ou à développer par les stagiaires

Sur les différents champs d'expertise des stagiaires

Pour permettre la construction des compétences, les parcours prévoient :

Des temps de présentiels

Un temps d'accompagnement de la pratique professionnelle afin de guider le stagiaire en vue de la certification

Un travail à distance pendant les intersessions en utilisant un environnement numérique de partage

Préparation aux certifications par voie de la VAE

Si vous pouvez justifier d'une année d'expérience dans les fonctions visées par la certification, vous pouvez faire le choix de présenter la certification par la voie de la VAE.

Les démarches se font en ligne sur le site du certificateur :

SGEC : <https://enseignement-catholique.fr/category/cat-vae/>

Une fois l'étape de recevabilité faite et acceptée par le certificateur, l'ECM propose un accompagnement à la démarche de validation des acquis de l'expérience. Voir pages suivantes.



voir en page 38



TÉMOIGNAGE FORMATION
DES AUTRES FONCTIONS

« À l'ECM, on sent immédiatement que l'humain est au cœur du dispositif ».

Certification professionnelle de « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation » par voie de la VAE

public

- ▶ Toute personne pouvant justifier d'une année d'expérience dans les fonctions visées par la certification

prérequis

- ▶ Être titulaire d'une notification de recevabilité en vigueur, émise par le certificateur (SGEC : <https://enseignement-catholique.fr/category/cat-vae/>)

inscriptions

Responsable administrative :
Claire Veret
c-veret@enseignement-catholique.fr
Ligne directe : 01 55 48 04 67

Informations pratiques

Durée
15 à 24 heures selon le contrat d'accompagnement établi

Tarif
Financement lié à la convention établie avec le candidat au moment du premier entretien.
100 euros de l'heure d'accompagnement

Prise en charge possible OPCO, CPF, ou fonds personnels

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable administrative

Présentation de la certification

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), est la possibilité pour des personnes ayant une expérience professionnelle salariée, non salariée ou bénévole, de solliciter l'obtention d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification.

Extrait de l'article L335-5 du code de l'éducation : « La durée minimale d'activité requise pour que la demande de validation soit recevable est d'un an, que l'activité ait été exercée de façon continue ou non. »

Extrait de l'article R335-7 du code de l'éducation : « La procédure de validation des acquis de l'expérience comprend une étape de recevabilité de la demande de validation des acquis de l'expérience et une étape d'évaluation par le jury, organisées par l'autorité administrative, l'établissement ou l'organisme qui délivre la certification, ci-après dénommés « l'organisme certificateur ».

Objectifs

Guider le candidat dans sa démarche de validation des acquis de l'expérience :

- Aider le candidat à valoriser ses expériences
- Faciliter la construction du dossier rédactionnel
- Accompagner la démarche d'écriture
- Préparer à l'entretien avec le jury de validation.

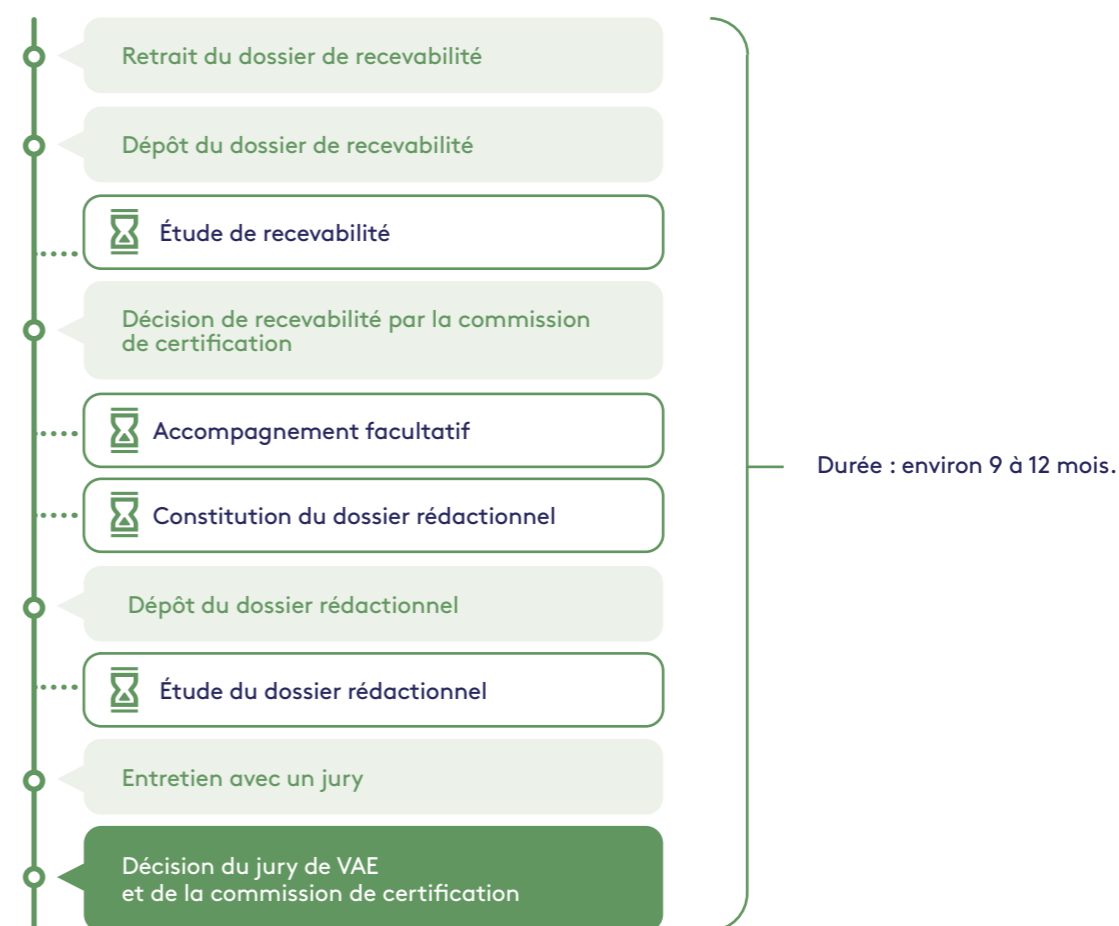
Contenus

- Analyse de l'expérience professionnelle
- Choix et description des activités professionnelles ou extra professionnelles en rapport avec la certification
- Aide méthodologique à la rédaction du dossier
- Préparation de l'entretien avec le jury

Modalités pédagogiques

- Le candidat bénéficie d'un suivi personnalisé et formalisé dans un contrat d'accompagnement
- L'accompagnement s'organise sous forme d'entretiens individuels en présentiel et/ou à distance et peut comporter des ateliers collectifs

Quelles sont les principales étapes d'une démarche de VAE ?



Les démarches se font en ligne sur le site du SGEC : <https://enseignement-catholique.fr/category/cat-vae/>

Passerelles entre les certifications

Le secrétariat général de l'Enseignement catholique est certificateur de 3 certifications inscrites au RNCP :

- Formateur d'enseignants, de formateurs et de cadres pédagogiques
- Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation
- Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation (pour laquelle il est co-certificateur avec le collège employeur)

Ces certifications participent à une valorisation de la fonction des cadres et des formateurs de l'Enseignement catholique et de l'enseignement privé sous contrat. Toutes trois de niveau 7, elles attestent de compétences construites. La création de passerelles vise à proposer une offre de formation

qualifiante inscrite dans une politique de gestion des ressources humaines favorisant la montée en compétences des personnes, les évolutions de carrière et la mobilité au sein de l'Enseignement catholique et en dehors.

La définition des passerelles suppose d'identifier les compétences acquises pour un métier donné qui peuvent se transférer dans un autre.

Il est nécessaire de prendre en compte que les métiers concernés s'exercent selon une fiche de poste, une mission, une feuille de route, et une délégation différentes :

- dans des conditions d'exercice différentes
- dans des positions et des relations différentes avec l'ensemble des acteurs du système éducatif et de formation

Il convient par ailleurs de distinguer, dans une logique de construction progressive de l'identité professionnelle :

- L'établissement de passerelles pour une personne ayant acquis tout ou partie des unités composant l'une des certifications
- Les processus de formation qui permettront de recontextualiser les compétences acquises en vue d'un autre métier

TÉMOIGNAGE FORMATION DES AUTRES FONCTIONS

« À l'ECM, l'accueil est vraiment chaleureux, on sent qu'on est dans une maison où la fraternité et l'exigence cohabitent naturellement ».



Certaines certifications ouvrent la possibilité d'une certification partielle de la certification de Coordinateur. C'est le cas des certifications professionnelles de niveau 7 suivantes :

Certification Professionnelle Coordinateur Opérationnel	bloc 1 Coordination d'un secteur d'expertise de l'établissement éducatif scolaire ou de formation	bloc 2 Pilotage de projets éducatifs	bloc 3 Conseil et assistance au dirigeant en gestion et représentation externe de l'établissement éducatif scolaire ou de formation	bloc 4 Contribution aux décisions et actions stratégiques de l'établissement éducatif scolaire ou de formation
ÉQUIVALENCES	↕	↕	↕	↕
Dirigeant des Organisations Éducatives Scolaires et/ou de Formation				
titre complet	✓	✓	✓	✓
bloc 2 Piloter les activités et les projets pédagogiques et éducatifs de l'organisation		✓		
bloc 3 Piloter les ressources humaines				
bloc 4 Représenter l'organisation sur les plans institutionnel, professionnel et territorial et contribuer au développement du réseau	✓			
bloc 5 Piloter les fonctions administrative, économique, financière, matérielle et immobilière de l'organisation			✓	✓
Formateur d'enseignants, de Formateurs et de Cadres Pédagogiques				
titre complet	✓	✓	✓	
bloc 5 Conseil et accompagnement d'équipes et d'organisations dans la conception de projets, de plans de formation et dans la conduite du changement	✓	✓	✓	
blocs 4 et 5 Inscription des actions de formation dans un cadre institutionnel et partenarial. Conseil et accompagnement d'équipes et d'organisations dans la conception de projets, de plans de formation et dans la conduite du changement	✓	✓	✓	

Formation des cadres de direction

Préparation à la certification de « **Coordinateur opérationnel au sein des organisations éducatives scolaires et/ou de formation** »

public

- Responsables intermédiaires en établissement scolaire, adjoints de direction, responsables SEGPA

pré-requis

- Accord du chef d'établissement
- Etre en situation d'appui au dirigeant pour valider les Blocs 3 et 4 de la certification
- Diplôme de niveau 6

inscriptions

Inscriptions avril/mai de chaque année scolaire, à la suite de l'entretien avec le chef d'établissement

Une commission de recrutement fait la sélection des dossiers (téléchargeables sur le site internet de l'ECM)

Responsable administrative du parcours :

Myriam Boutruche

m-boutruche@enseignement-catholique.fr

Informations pratiques

Durée totale du parcours de formation : 30 jours soit 210 heures

Coût indicatif total de la formation : 7 370 €

Possibilité de suivre la formation par bloc en l'étalant dans le temps

Parcours personnalisés possibles selon positionnement

Formation certifiante - Prise en charge possible selon les situations : Akto - CPF - Fonds propres

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable administrative du parcours.

Parcours des cadres de direction

1^{re} année de formation

Session S1 (5J)

Piloter des projets au sein d'une organisation éducative

intersession

Session S2 (5J)

Manager et coordonner un secteur d'expertise

intersession

Session S3 (5J)

Inscrire la coordination de son secteur d'expertise dans un cadre éducatif et pédagogique

2^{de} année de formation

Session S4 (5J)

Contribuer aux décisions et actions stratégiques au sein de l'organisation

intersession

Session S5 (5J)

Un pilotage partagé au service des orientations du projet d'établissement

intersession

Session S6 (5J)

Situer son pilotage dans une approche globale de l'établissement

Au cours des 2 années, quatre blocs de compétences et un dossier professionnel font l'objet d'une validation

Année 1 : Mission d'expertise au sein d'un secteur d'activité dont le responsable intermédiaire a la responsabilité entière par délégation du dirigeant

Année 2 : Mission d'appui à la direction générale de l'organisation éducative scolaire et/ou de formation

A l'issue du parcours : Ecrit professionnel sur la manière dont les compétences des quatre blocs (mission d'expertise et mission d'appui) sont intégrées dans la pratique professionnelle



La seconde année permettant de valider la mission d'appui, elle nécessite l'exercice d'une responsabilité qui témoigne d'une réelle collaboration avec le chef d'établissement.

Organisation du parcours

Objectifs, contenus : année 1

Mission d'expertise

S1 : Pilotage des projets au sein d'une organisation éducative (Bloc 2)

Exercer une responsabilité dans l'Enseignement catholique en lien avec des enjeux éducatifs et pédagogiques

Constituer une équipe projet

Manager les équipes

Élaborer un diagnostic

Concevoir et mettre en œuvre un projet

Constituer une équipe projet

S2 : Manager et coordonner un secteur d'expertise (Bloc 1)

Mettre en œuvre et évaluer un projet

Accompagner les personnes et les équipes dans la conduite du changement

Coordonner son secteur d'expertise - Réaliser un diagnostic d'un secteur d'activités pour élaborer un plan d'action au service de la coordination du secteur

Conduire des entretiens

S3 : Inscrire la coordination de son secteur d'expertise dans un cadre éducatif et pédagogique (Bloc 1)

Identifier les caractéristiques du climat scolaire et son impact

Développer la bienveillance éducative

Identifier, au niveau de l'établissement scolaire, les repères essentiels de gestion administrative et financière

Repérer les bases de la législation scolaire

Gérer des situations de conflits

Développer des stratégies de communication interne et d'information auprès des équipes

Objectifs, contenus : année 2

Mission d'appui

S4 : Contribuer aux décisions et actions stratégiques au sein des instances d'une organisation (Blocs 3 et 4)

Identifier les caractéristiques de la mission d'appui

Se connaître et se positionner en situation de pilotage partagé

Dimension éthique de la responsabilité

Contribuer au processus de décision à partir d'études étayées

Le travail en réseaux et partenariats

Pratiques d'exploration pour favoriser la créativité

S5 : Un pilotage partagé au service des orientations du projet d'établissement (Blocs 3 et 4)

Identifier les caractéristiques d'une culture commune dans le cadre de son

domaine

Développer l'éducation inclusive

S'inscrire dans un processus d'amélioration continue

Climat scolaire, climat éducatif : quels leviers pour les responsables ?

S6 : Situer son pilotage dans une approche globale de l'établissement

Contribuer à la vie et au pilotage de l'organisation éducative dans un contexte d'organisation apprenante

Rendre compte de sa pratique professionnelle au regard du projet de l'Institution et des orientations du dirigeant

Identité professionnelle et transformation professionnelle

Modalités pédagogiques

Alternance entre temps d'apports, d'ateliers de réflexion et production, groupes d'analyse des pratiques

Accompagnement à la certification

Travail à distance pendant les intersessions en utilisant l'ENP (Environnement Numérique de Partage)

Dates de la formation

1^{re} année de formation

Session S1 (5J)

12 au 16 octobre 2026

Session S2 (5J)

11 au 15 janvier 2027

Session S3 (5J)

31 mai au 04 juin 2027

2^{de} année de formation

Session S4 (5J)

Novembre 2027

Session S5 (5J)

Janvier 2028

Session S6 (5J)

Mai 2028

Formation des adjoints en pastorale scolaire

Préparation à la certification de « **Coordinateur opérationnel au sein des organisations éducatives scolaires et/ou de formation** »

public

- Adjoints en pastorale scolaire en établissement

inscriptions

Responsable administrative du parcours :
Myriam Boutruche
m-boutruche@enseignement-catholique.fr

pré-requis

- Accord du chef d'établissement et avis favorable de la tutelle
- Etre en situation d'appui au dirigeant
- Diplôme de niveau 6 (ou accès dérogatoire)
- Posséder une formation en pastorale de type DU**
- Avoir déjà exercé en tant qu'animateur en pastorale en milieu scolaire ou de formation**

Informations pratiques

Durée totale du parcours de formation : **30 jours soit 210 heures**

Coût indicatif total de la formation : **7 370 €**

Possibilité de suivre la formation par Blocs en l'étalant dans le temps

Parcours personnalisés possibles selon positionnement

Formation certifiante - Prise en charge possible selon les situations : AKTO - CPF - Fonds propre

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable administrative du parcours.

Parcours des Cadres de Direction

1^{re} année de formation

Session S1 (5J)

Piloter des projets au sein d'une organisation éducative

intersession

Session S2 (5J)

Manager et coordonner un secteur d'expertise

intersession

Session S3 (5J)

Inscrire la coordination de son secteur d'expertise dans un cadre éducatif et pédagogique

2^{de} année de formation

Session S4 (5J)

Contribuer aux décisions et actions stratégiques au sein de l'organisation

intersession

Session S5 (5J)

Un pilotage partagé au service des orientations du projet d'établissement

intersession

Session S6 (5J)

Situer son pilotage dans une approche globale de l'établissement

Au cours des 2 années, quatre blocs de compétences et un dossier professionnel font l'objet d'une validation

Année 1 : Mission d'expertise au sein d'un secteur d'activité dont le responsable intermédiaire a la responsabilité entière par délégation du dirigeant

Année 2 : Mission d'appui à la direction générale de l'organisation éducative scolaire et/ou de formation

A l'issue du parcours : Ecrit professionnel sur la manière dont les compétences des quatre blocs (mission d'expertise et mission d'appui) sont intégrées dans la pratique professionnelle



La seconde année permettant de valider la mission d'appui, elle nécessite l'exercice d'une responsabilité qui témoigne d'une réelle collaboration avec le chef d'établissement.

Organisation du parcours

Objectifs, contenus : année 1

Mission d'expertise

S1 : Pilotage des projets au sein d'une organisation éducative (Blocs 2 et 4)

Exercer une responsabilité dans l'Enseignement catholique en lien avec des enjeux éducatifs et pédagogiques (Blocs 4 et 1) Constituer une équipe projet (Bloc 2)

Manager les équipes

Élaborer un diagnostic

Concevoir et mettre en œuvre un projet

Constituer une équipe projet

S2 : Manager et coordonner un secteur d'expertise (Bloc 1)

Mettre en œuvre et évaluer un projet

Accompagner les personnes et les équipes dans la conduite du changement

Coordonner son secteur d'expertise - Réaliser un diagnostic d'un secteur d'activités pour élaborer un plan

d'action au service de la coordination du secteur

Conduire des entretiens

S3 : Inscrire la coordination de son secteur d'expertise dans un cadre éducatif et pédagogique (Bloc 1)

Identifier les caractéristiques du climat scolaire et son impact

Développer la bienveillance éducative Identifier, au niveau de l'établissement scolaire, les repères essentiels de gestion administrative et financière

Repérer les bases de la législation scolaire

Gérer des situations de conflits

Développer des stratégies de communication interne et d'information auprès des équipes

Objectifs, contenus : année 2

Mission d'appui

S4 : Contribuer aux décisions et actions stratégiques au sein des instances d'une organisation (Blocs 3 et 4)

Identifier les caractéristiques de la mission d'appui

Se connaître et se positionner en situation de pilotage partagé

Dimension éthique de la responsabilité

Contribuer au processus de décision à partir d'études étayées

Le travail en réseaux et partenariats

Pratiques d'exploration pour favoriser la créativité

S5 : Un pilotage partagé au service des orientations du projet d'établissement

Identifier les caractéristiques d'une culture commune dans le cadre de son domaine

Développer l'éducation inclusive

S'inscrire dans un processus d'amélioration continue

Climat scolaire, climat éducatif : quels leviers pour les responsables ?

S6 : Situer son pilotage dans une approche globale de l'établissement

Contribuer à la vie et au pilotage de l'organisation éducative dans un contexte d'organisation apprenante

Rendre compte de sa pratique professionnelle au regard du projet de l'Institution et des orientations du dirigeant

Identité professionnelle et transformation professionnelle

Modalités pédagogiques

Alternance entre temps d'apports, d'ateliers de réflexion et production, groupes d'analyse des pratiques

Accompagnement à la certification

Travail à distance pendant les intersessions en utilisant l'ENP (Environnement Numérique de Partage)

Dates de la formation

1^{re} année de formation

Session S1 (5J)

12 au 16 octobre 2026

Session S2 (5J)

11 au 15 janvier 2027

Session S3 (5J)

31 mai au 04 juin 2027

2^{de} année de formation

Session S4 (5J)

Novembre 2027

Session S5 (5J)

Janvier 2028

Session S6 (5J)

Mai 2028

Formation des Directeurs Délégués aux Formations Professionnelles et Technologiques DDFPT

Préparation à la certification de « **Coordinateur opérationnel au sein des organisations éducatives scolaires et/ou de formation** »

public

- La formation proposée s'adresse prioritairement aux Directeurs Délégués aux Formations Professionnelles et technologiques nouvellement nommés.

pré-requis

- Accord du chef d'établissement
- Diplôme de niveau 6
- Exercer la fonction au moment de la formation

inscriptions

Le dossier de candidature à compléter par le Chef d'établissement est téléchargeable sur le site de l'ECM en juin de chaque année scolaire.

Un comité de recrutement fait la sélection des dossiers pour un démarrage à la rentrée scolaire suivant l'inscription (date regroupement 1)

Responsable administrative du parcours :

Myriam Boutruche

m-boutruche@enseignement-catholique.fr

Informations pratiques

Durée totale du parcours de formation : 15 jours soit 105 heures

Coût indicatif total de la formation : 3 685 €

Possibilité de suivre la formation par Blocs en l'étalant dans le temps

Parcours personnalisés possibles selon positionnement

Pour les salariés de droit privé - formation certifiante - Prise en charge possible : Akto ou CPF ou Fonds propres pour les enseignants : possibilité de prise en charge par FORMIRIS

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable administrative du parcours.

Parcours DDFPT

Cette formation initiale, construite en partenariat CTPN-ECM, est certifiante et permet de valider deux des blocs de compétences de la certification « Coordinateur opérationnel au sein des organisations éducatives scolaires et/ou de formation », certification professionnelle enregistrée au RNCP par décision de France Compétences du 19 avril 2024.

Elle est construite sur une année pour une durée de 105 heures. Elle inclut les 60 heures de formation initiale telles que prévues au BO n°37 du 13 octobre

2016. Elle comporte une partie de tronc commun avec l'ensemble des cadres de direction, dont les directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques font partie.

Validation des Blocs de compétences

Au cours de la formation, deux blocs de compétences font l'objet d'une validation :

Mission d'expertise : Coordonner un secteur d'activité au sein d'une organisation éducative scolaire ou de formation (Bloc 1)

Mission d'appui : Conseiller et assister le dirigeant dans son domaine d'expertise, dans la gestion interne et la représentation externe d'une organisation éducative et scolaire ou de formation (Bloc 3).

Après la formation, dans le cadre d'un parcours spécifique personnalisé sur un an, les DDFPT peuvent valider l'ensemble des blocs restants pour obtenir la certification « Coordinateur opérationnel au sein des organisations éducatives scolaires et/ou de formation ».

Dates de la formation

Regroupement 1

Du lundi 12 octobre 2026
au vendredi 16 octobre 2026

Regroupement 2

Du lundi 1^{er} février 2026
au vendredi 05 février 2026

Regroupement 3

Du lundi 05 avril 2027
au vendredi 09 avril 2027

Stage pratique

14 heures soit 2 journées-perlées ou groupées) pour s'ouvrir à un autre contexte et à d'autres pratiques

Organisation du parcours

Objectifs, contenus

Regroupement 1 : Contextualiser et se situer dans sa responsabilité (Blocs 1 et 3)

Le DDFPT conscient des enjeux et de l'étendue de sa mission

S'approprier le projet éducatif de l'Enseignement catholique

Identifier les missions du DDFPT

Poser le diagnostic du secteur d'expertise

Contribuer à l'utilisation et l'optimisation des moyens au service du projet

Situer les enjeux de sa mission d'appui au dirigeant

Regroupement 2 : Piloter et coordonner un secteur d'expertise (Blocs 1 et 3)

Le DDFPT pilote de son secteur d'activité

Se situer en relation aux autres et en responsabilité

Interroger l'exercice de la responsabilité et contribuer au processus de décision

Développer des partenariats

Accompagner et favoriser l'autonomie des équipes

Piloter et développer son secteur d'activités

Regroupement 3 : Contribuer à un processus d'amélioration continue (Bloc 1)

Le DDFPT garant de la qualité de son secteur d'expertise

Contribuer à la gestion de son secteur d'expertise

Veiller à mettre en place des processus qualité

Mettre en place des délégations

Piloter des dispositifs de formation

Mesurer l'impact du climat scolaire

Modalités pédagogiques

Alternance entre temps d'apports, d'ateliers de réflexion et production, groupes d'analyse des pratiques

Accompagnement à la certification

Travail à distance pendant les intersessions en utilisant l'ENP (Environnement Numérique de Partage)

Stage d'observation

Objectifs

Observer et analyser le pilotage du DDFPT

Observer et analyser le fonctionnement et la vie d'un secteur d'activité en lien avec le mode de pilotage et les choix stratégiques du responsable

Observer et analyser la façon dont le DDFPT est en appui et conseil au Chef d'établissement

Identifier certaines situations professionnelles en lien avec les apports et les ressources de la formation afin de construire des repères pour l'action future

Identifier la manière dont le DDFPT se situe et situe son secteur d'activité en réseaux

Modalités pédagogiques

La convention est à retirer auprès du CTPN <https://www.ctpn.asso.fr> après le démarrage de la formation.

Informations pratiques

Durée : 2 jours, 14 heures, 2 journées-perlées ou groupées

Lieu : choisi par le stagiaire en dialogue avec son Chef d'établissement

Période : sur l'année de formation

Coût pédagogique : 0 €

Pas de prise en charge des frais annexes.



Formation initiale des adjoints et Chargés de Mission dans les services d'animation de l'Enseignement catholique

Préparation à la certification de « **Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation** »

public

Chargés de mission en direction diocésaine, délégué de tutelle, adjoint au directeur diocésain

inscriptions

Responsable administrative du parcours :
Myriam Boutruche
m-boutruche@enseignement-catholique.fr

pré-requis

- Exercer ou se préparer à exercer une responsabilité de chargé de mission dans les services d'animation de l'Enseignement catholique
- Être dans l'exercice d'une responsabilité la seconde année du parcours pour pouvoir valider
- Diplôme de niveau 6

Informations pratiques

Durée totale du parcours de formation : 30 jours soit 210 heures

Coût indicatif total de la formation : 7 370 € pour les 2 années

Possibilité de suivre la formation par Blocs en l'étalant dans le temps

Parcours personnalisés possibles selon positionnement

Formation certifiante - Prise en charge possible selon les situations : AKTO - CPF - Fonds propres

Conditions d'envoi en formation

Le projet d'inscription étant validé par le directeur diocésain ou l'autorité de tutelle congréganiste auprès de l'ECM, les conditions d'envoi en formation sont les suivantes :

Etre en poste ou être identifié comme étant fortement susceptible d'occuper un poste à court terme cf. texte voté au CNEC le 3 juillet 2009 dans la partie 3.2 « Formation » : « Le chargé de mission doit bénéficier d'une formation initiale... Cette formation initiale peut associer la formation

préalable avant la prise de fonction et la formation en alternance. »

Ce parcours est ouvert à tous les nouveaux collaborateurs et également aux plus anciens en lien avec les évolutions qui touchent à leur fonction.

Parcours des chargés de mission et adjoints

Visées et principes du parcours de formation

La formation permet la construction des compétences répertoriées dans le référentiel d'activités et de compétences du « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation » et prend appui sur le texte adopté par le comité National de l'Enseignement catholique du 24 juin 2021 « Statut des chargés de mission ».

Une formation professionnelle

La formation vise à accompagner un processus de prise de responsabilité et prépare à un métier second.

La certification vise à évaluer les compétences du coordinateur opérationnel à :

- Identifier et s'approprier les valeurs de l'organisation et le type de management du dirigeant afin d'inscrire son action dans le cadre de sa délégation, avec loyauté tout en conservant son identité professionnelle propre.
- Agir en situation complexe en développant une capacité d'analyse réflexive indispensable à la mise en œuvre d'un management stratégique référé à une éthique.
- Faire preuve d'expertise et d'une visée prospective dans la coordination du secteur dont il a la charge et dans la conduite des projets.

La formation s'appuie :

- Sur les pratiques professionnelles développées (et/ou à développer) par les stagiaires
- Sur les différents champs d'expertise des stagiaires

Le parcours de formation est pensé à la lumière de la diversité des missions réalisées par les animateurs institutionnels, pour permettre au chargé de mission de situer sa fonction en appui et conseil au directeur diocésain et de développer les compétences nécessaires à son secteur d'activités et/ou d'expertise.

Organisation du parcours

Objectifs et contenus

Année 1

Module 1 - Se situer dans son secteur d'activités (Bloc 1)

Prévoir les modalités d'accueil et d'accompagnement des personnes et des équipes

Élaborer un diagnostic de son secteur d'activités

Situer son action dans un contexte éducatif et pédagogique analysé

Module 2 - Piloter des projets (Bloc 2)

Constituer et animer des équipes projets
Mettre en œuvre et en accompagnant des projets

Mettre en œuvre des plans d'actions

Module 3 - Coordonner son secteur d'activité (Bloc 1)

Assurer une veille dans son champ d'expertise

Mobiliser les équipes

Assurer la gestion de son secteur d'activités en cohérence avec la gestion globale de l'organisation

Année 2

Module 4 - Mettre en œuvre et accompagner les orientations diocésaines dans son secteur d'activités (Blocs 3 et 4)

Contribuer à la mise en œuvre des orientations diocésaines au sein du réseau des établissements (Bloc 3)

Élaborer des stratégies de communication (Bloc 3)

Développer des partenariats (Bloc 4)

Identifier les caractéristiques de la mission d'appui (Blocs 3 et 4)

Module 5 - Contribuer à l'élaboration des choix stratégiques de pilotage du diocèse (Blocs 3 et 4)

Participer à l'élaboration et la conduite de choix stratégiques pour le développement d'une culture commune (Bloc 4)

Favoriser les démarches d'innovation (Bloc 4)

Contribuer aux processus de décisions (Bloc 4)

Participer à l'exercice de la tutelle (Bloc 4)

Contribuer à la mise en œuvre d'une politique de formation en territoire (bloc 4)

Module 6 - Promouvoir le projet de l'organisation et accompagner la diversité (Dossier professionnel)

Cultiver le sentiment d'appartenance dans l'animation du diocèse (épreuve finale transversale)

Analyser et rendre compte de sa pratique professionnelle (épreuve finale transversale)

Modalités pédagogiques

Alternance entre temps d'apports, d'ateliers de réflexion et production, groupes d'analyse des pratiques

Accompagnement à la certification

Travail à distance pendant les inter-sessions en utilisant l'ENP (Environnement Numérique de Partage)

Dates de la formation

Module M1 (5J)

16 au 20 novembre 2026

intersession

Module M2 (5J)

08 au 12 mars 2027

intersession

Module M3 (5J)

31 mai au 04 juin 2027

Module M4 (5J)

Décembre 2027

intersession

Module M5 (5J)

Mars 2028

intersession

Module M6 (5J)

Juin 2028

Stage dans une autre direction diocésaine

3 jours en année 2



Au cours des 2 années, quatre blocs de compétences et un dossier professionnel font l'objet d'une validation

Année 1 : Mission d'expertise au sein d'un secteur d'activité dont il a la responsabilité entière par délégation du dirigeant

Année 2 : Mission d'appui à la direction générale de l'organisation éducative scolaire et/ou de formation

A l'issue du parcours : Ecrit professionnel sur la manière dont les compétences des quatre blocs (mission d'expertise et mission d'appui) sont intégrées dans la pratique professionnelle